MINISTERE DE L'AGRICULTURE - SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication périodique

DLP 14-12-84458349

Edition de la Station Nord - Pas-de-Calais - Picardie
Tilloy-les-Mofflaines - B.P. 355 - 62026 ARRAS - Tél. (21) 59.99.35
Siège de la circonscription
Cité administrative - 59048 Lille cedex - Tél. (20) 52.00.25
Antenne régionale picarde :
(Somme et Oise), 56, rue Jules-Barni - 80040 Amiens - Tél. (22) 92.51.27
(Aisne) Cité administrative - 02016 Laon - Tél. (23) 23.00.41
Permanence les lundi, mercredi et vendredi matin

Abonnement annuel 125,00 F.
Regisseur de Recettes
D.D.A. du Nord
C.C.P. 5704 01 W

SPECIAL NORD - PAS-DE-CALAIS

BULLETIN TECHNIQUE n° 32 du 4 DECEMBRE 1984

CEREALES

JAUNISSE NANISANTE

Malgré les faibles gelées de ces derniers jours, les pucerons se maintiennent sur les cultures. Rappelons que seules de fortes gelées (en dessous de moins 7° C) peuvent anéantir les populations de pucerons.

Par contre, aucun vol de pucerons n'a été détecté depuis plus de deux semaines.

→ Pas de colonisation de nouvelles parcelles, mais lente progression et multiplication à l'intérieur des parcelles **déjà** atteintes.

Préconisations :

* Parcelles semées après le 20 octobre :

- Colonisation par les pucerons faible ou nulle.
- Ne pas intervenir.

* Parcelles semées entre le 10 et le 20 octobre :

Des populations de pucerons ont pu s'installer et risquent de se maintenir si l'hiver est doux (ce qui a été observé dans certaines situations pendant l'hiver 82 - 83).

Dans ces conditions, il est prudent d'envisager un traitement à partir de 10 % de plantes contaminées. Les produits recommandés dans notre bulletin n° 29 sont efficaces par temps froid, mais l'application doit de préférence être réalisée aux heures chaudes de la journée.

* Parcelles semées avant le 10 octobre :

Trois cas possibles :

- Parcelles non traitées : intervenir si plus de 10 % de plantes contaminées.
- Parcelles traitées au bon moment (Cf. bulletin n° 31) : Risque de recolonisation très faible ; pas d'intervention.
- Parcelles traitées trop précocement : Recolonisation possible. Un deuxième traitement est nécessaire à partir de 10 % de plantes contaminées.

P.1.94

Imprimerie de la Station Nord Pas de Calais Picardie Directeur gérant Ch. de la MESSELIERE
CPPAP n° 1824 AD
ISSN 0757-8586

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS POUR L'ANNEE 1985

Les abonnements 1984 aux Bulletins d'Avertissements Agricoles se terminent (sauf ceux souscrits après le 1er juillet 1984 qui seront reconduits en 1985).

Pour ne subir aucune interruption dans l'envoi des bulletins, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir renouveler le plus tôt possible votre (vos) abonnement(s), la date limite étant fixée au 28 Février 1985.

EDITIONS ET TARIFS 1985

Plusieurs éditions vous sont proposées :

EDITION 01 : Spécial Nord Pas-de-Calais (GRANDES CULTURES) . . . . 125,00 F

EDITION 02 : Spécial Picardie (GRANDES CULTURES) . . . . 125,00 F

EDITION 03 : Spécial ARBORICULTURE FRUITIERE - PEPINIERES et ESPACES VERTS . . . . 100,00 F

EDITION 04 : Spécial Nord Pas-de-Calais (LEGUMES) . . . . 100,00 F

Pour tout abonnement collectif (plus de 10 exemplaires) des réductions sont consenties :

- Tarif collectif des éditions 01 - 02 : 115 F
- Tarif collectif des éditions 03 - 04 : 90 F

Le montant d'un abonnement groupé (une édition GRANDES CULTURES + un édition CULTURES SPECIALISEES) est fixé à 205,00 F

Pour les abonnements collectifs dans le cadre de groupements de développement et les coopératives, nous consulter pour obtenir un tarif préférentiel.

Les tarifs s'entendent T.T.C avec une T.V.A incluse de 4 %.

Les personnes désirant une facture sont priées de joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

Pour nos abonnés étrangers, il convient d'ajouter aux tarifs indiqués ci-dessus les frais postaux correspondants, nous consulter à ce sujet.

POUR LES ABONNES QUI NE LE SAVENT PAS

Les séries "Spécial NORD PAS-DE-CALAIS" et "Spécial PICARDIE" abordent les problèmes concernant les grandes cultures (céréales, betteraves sucrières, maïs, colza, protéagineux ...) et les cultures légumières de plein champ (haricots, pois et endives).

Le "Spécial LEGUMES" s'adresse avant tout à nos abonnés du NORD PAS-DE-CALAIS intéressés par la production de légumes frais.

Le "Spécial ARBORICULTURE, PEPINIERES et ESPACES VERTS" concerne tous nos abonnés du NORD PAS-DE-CALAIS et de PICARDIE.

.../...

ENCORE DES AMELIORATIONS EN 1985......

Votre confiance et l'augmentation du nombre de nos abonnés (+ 32 % en 1984) sont pour nous un encouragement à poursuivre nos efforts.

Une amélioration de la présentation sera encore apportée avec des rubriques mieux individualisées.

Avec un nouvel ordinateur, la mise en service dès la fin 1984 de notre laboratoire de LOOS-EN-GOHELLE et l'installation de réseaux "stop tavelure" pour l'arboriculture, le contenu des bulletins devrait encore s'enrichir.

Enfin des délais d'acheminement excessifs ayant été constatés au printemps dernier, des démarches ont été réalisées auprès des postes. Pendant les périodes de végétation active les bulletins de la Station doivent maintenant bénéficier, avec un nouveau routage, des délais d'acheminement des quotidiens et ainsi être reçus 1 jour voir 2 jours maximum après l'expédition.

© SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX - 1984
Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation.

IMPERATIF POUR TOUT REGLEMENT D'ABONNEMENT :

- Libeller votre chèque à l'ordre de Monsieur le Régisseur de recettes de la D.D.A du Nord
- Adresser directement votre bulletin de réabonnement et votre chèque au :

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Station d'Avertissements Agricoles
B.P 29
TILLOY LES MOFFLAINES
62217 BEAURAINS

- La Station ne recevant pas le talon de votre chèque, des abonnements pourraient ne pas être enregistrés malgré leur paiement.

BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE REABONNEMENT

(A joindre à votre réglement)

Monsieur, Madame, Mademoiselle (1)

NOM : .... Prénom : ....

ADRESSE complète : ....

.... Tél. : (....) ....

Vous prie de bien vouloir lui faire parvenir la (ou les) publication(s) suivante(s) :

Publication	(2)		Nombre d'exemplaires (3)
GRANDES CULTURES Spécial NORD PAS-de-CALAIS	☐	01	☐
GRANDES CULTURES Spécial PICARDIE	☐	02	☐
Spécial ARBORICULTURE FRUITIERE PEPINIERES ET ESPACES VERTS	☐	03	☐
Spécial LEGUMES	☐	04	☐

(1) Rayez les mentions inutiles
(2) Mettre une croix dans la (ou les) case(s) correspondante(s)
(3) Indiquez le nombre d'exemplaires souhaité.

P95